

Conditions générales d'inscription et de participation UP Jura bernois

Inscription :

- Les cours peuvent démarrer tout au long de l'année et le délai d'inscription est fixé à **7 jours** avant le démarrage du cours, afin de nous permettre de faire des relances, de confirmer ou d'annuler les cours.
- Sauf exception, **les inscriptions ne sont pas confirmées**. Veuillez noter sur vos agendas le début des cours auxquels vous vous êtes inscrit-e-s.

Désistement :

- L'inscription est un **engagement dual**. En cas de désistement, la **totalité du prix du cours** est due. Une fois le délai d'inscription passé, les formateurs sont engagés et les cours confirmés.
- Les leçons manquées ne sont ni remboursées ni rattrapées.
- Le remboursement est effectué uniquement en cas de raisons majeures (accident, décès) ou sur présentation d'un certificat médical.

Finance d'inscription :

- La finance d'inscription est à payer avant le début du cours par le n° Iban fourni sur la facture.

Responsabilité

- L'Université populaire jurassienne section Jura bernois décline toute responsabilité en cas d'accident survenant pendant les cours ou atelier.